

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 5 DECEMBRE 2017**

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : E. HUOT-MARCHAND

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, M. GIRARD, E. HUOT-MARCHAND, B. LLORET, A. MAZINGUE-DESAILLY, C. MONIS-ARRAIOL, R. PESCHEUX, A. PINCHEMAILLE, J. VILLALON, B. VIOLETTE, E. WERFELI.

Absents excusés :

P. BOULET pouvoir à C. MONIS-ARRAIOL
E. GUYOT pouvoir à B. JACQUEMARD
E. MIGNON

La séance est ouverte à 20 H 55.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de retirer de l'ordre du jour le point suivant :

- Enfouissement des réseaux route de Beaudreville

ADOPTE à l'unanimité.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

DECIDE de statuer sur l'admission en non valeur des titres de recettes pour un montant total de 5 801,63 €.

DECIDE de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes du Pays de Limours (CCPL) à hauteur de 18 681,79 € en vue de participer au financement des dépenses de fonctionnement relatives aux fluides (eau, gaz, électricité) permettant le fonctionnement optimal des bâtiments communaux.

ADOPTE la décision modificative n° 1 - commune.

DECIDE de mettre en place le RIFSEEP.

AUTORISE Monsieur le Maire à engager des dépenses anticipées sur le budget 2018.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 15.

En Mairie, le 7 décembre 2017
Le Maire,
Bernard JACQUEMARD